

de voyage d'un certain prix, tandis qu'ils avaient emporté plusieurs objets de moindre valeur. — C'est tout simplement parce qu'ils ne les auront pas aperçues, lui dit avec aplomb son interlocuteur. Puis, après avoir assez longtemps questionné M. de S..., après avoir tout vu, tout examiné et avoir pris des notes au crayon, l'inconnu salua poliment et se retira.

Mais, quelques heures après, quelle ne fut pas la surprise de M. de S... lorsqu'il vit arriver un autre agent (un véritable employé de la police, celui-là), qui lui adressa les mêmes questions. — J'ai déjà donné ces renseignements, avec beaucoup de détails, à un de vos collègues, qui est venu chez moi tout à l'heure, répondit M. de S... — Je puis vous assurer, monsieur, qu'il n'a pu venir ici personne de la part de mon administration, lui dit le nouveau venu, et que l'homme qui s'est présenté chez vous ne peut être évidemment qu'un des voleurs qui ont pénétré dans vos écuries.

C'était, en effet, un de ces malfaiteurs qui, ayant appris, sans doute, que les propriétaires de l'hôtel devaient se rendre prochainement à la campagne, avait eu l'audace de venir lui-même se renseigner exactement en plein jour sur les lieux.

Déjà, il y a deux ans, à pareille époque, des malfaiteurs pénétrèrent dans le même hôtel, au milieu de la nuit, pendant l'absence des propriétaires, qui se trouvaient alors à la campagne. Après avoir dépavé le dessous de la porte-cochère, ils entrèrent dans les appartements et firent main basse sur des pendules, des tableaux, des armes de luxe et divers autres objets de prix.

— Blondin, le célèbre acrobate des chutes du Niagara, dont l'existence a été mille fois mise en doute ou affirmée, n'est plus pour nous, dit l'Indépendant, un être imaginaire. C'est M. Eugène Godard dont nous avons eu la visite, lors de son passage à Douai pour se rendre à Marchiennes, qui s'est chargé de nous donner cette certitude. M. Eug. Godard, qui, lui aussi, a émouvé les citoyens des États-Unis par sa hardiesse et son intrépidité, était intimement lié avec Blondin dont il vient de recevoir des nouvelles, par une lettre qui nous a été communiquée. Les récits incroyables que les journaux ont faits de prodiges attribués à Blondin n'ont jamais dépassé, nous assure M. Eugène Godard, l'expression de la vérité. La lettre nous fait connaître que Blondin doit reprendre ses fameux exercices au mois de juin prochain; nos lecteurs sauront donc à quoi s'en tenir quand ils entendront parler du plus fameux des acrobates.

— M... de notre ville, dit l'Echo de la Rochelle, se mettait, lundi dernier, à table, quand on lui apporta une petite caisse venant de Strasbourg, moyennant 5 fr. 90 pour le port.

— Tiens! dit le mari à sa femme, un cadeau de ton oncle, le premier qu'il nous fait!

Et il paie, en faisant la grimace, les 5 fr. 90 demandés.

Cependant le dîner est suspendu, car les époux veulent savoir si le cadeau répond aux frais de l'envoi: qu'on juge de leur décon-

nue, quand ils n'aperçurent qu'un pâté, dont le mari soutenait avoir payé plus que la valeur.

— Allons! dit-il en soupirant, n'y songeons plus: il faut le manger au moins.

Et l'on se mit à l'œuvre. On enlève avec le couteau le couvercle de la terrine: ô surprise! au lieu de foies gras, le pâté contenait mille pièces de 20 fr. à titre d'avance sur la succession du bon oncle richissime.

— Le Journal de Maine-et-Loire rapporte ainsi qu'il suit une scène dramatique qui a eu lieu aux environs de la Tour-Bouton:

« Quatre ouvriers maçons, après avoir trop copieusement célébré leur fête patronale, étaient entrés dans la cour de la maison de campagne de M. de B... Sous prétexte de demander du feu au domestique, ils l'insultèrent et le frappèrent ensuite avec violence.

« M. de B..., entendant les cris de son domestique, accourut à son secours; les assaillants se précipitèrent sur lui et le frappèrent aussi à coups de fourche. A la vue de son père couvert de sang, M<sup>lle</sup> de B... voulut repousser les auteurs de cette brutalité; mais, comme ils étaient prêts de la frapper elle-même, la courageuse jeune fille saisit un fusil qui se trouvait à sa portée et le tira sur l'assaillant qui s'avagait vers elle. Cet individu, atteint au ventre, tomba.

« Pendant ces divers épisodes, un domestique courut au dehors chercher du secours. M<sup>lle</sup> de B..., faisant preuve d'autant de présence d'esprit que de courage, voyant que déjà un des agresseurs avait pris la fuite, voulut empêcher les autres de la suivre et ferma la porte d'entrée au moment où un deuxième allait s'échapper, si bien qu'il eut un doigt écrasé en s'opposant à la fermeture de la grille.

« Peu de temps après, deux gendarmes à cheval arrivaient, requérant l'assistance d'un sous-officier de lanciers, et, pendant que celui-ci menaçait de son sabre, qu'il avait été obligé de dégainer, les prisonniers qui voulaient résister, les gendarmes couraient à la recherche du fugitif, mais ils ne purent l'atteindre, et après avoir enlevé deux des maçons et fait transporter le blessé à l'hôpital, ils ramenèrent leur capture à la prison.

— Un accident affreux est survenu, le 15 de ce mois, sur le chemin de fer de Paris à Orléans, dans la traversée de Varades, près le village de Loreltrie, entre les poteaux kilométriques 386 et 387.

Mardi dernier, vers onze heures du soir, le sieur Royné (Benoît), marchand de grains à Ancenis, qui revenait de la foire de Varades dans un état complet d'ivresse, arriva au passage à niveau de la Meilleraye, eut la funeste inspiration de pénétrer sur la voie de fer et de prendre à pied la direction d'Ancenis.

Quelques instants après, soit qu'il ait fait une chute en se heurtant contre les rails, soit qu'il se fût affaissé, vaincu par le sommeil, le sieur Royné tomba en avant du train n° 202, parti de Nantes à neuf heures vingt-huit minutes du soir, qui lui a broyé le bras gauche, déchiré l'oreille et fait à la tête de graves contusions.

Trouvé le lendemain, sur les trois heures et demie du matin, par le garde de nuit, le sieur Royné respirait encore. Après avoir reçu les premiers soins de M. Leboez, médecin à Varades, il a été placé dans un bateau et ramené sous la garde de la gendarmerie, à son domicile, où il a succombé dans la soirée.

Encore une victime de l'intempérance et un nouvel exemple pour ceux qui se livrent avec excès à la boisson.

— On lit dans le Journal de Gand:

« Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, qu'un de nos compatriotes, M. Vandecasteele, avait trouvé un nouveau système d'accouplement, du tender à la locomotive; nous avons dit aussi qu'il paraissait qu'une partie du système de M. Vandecasteele, qui se trouvait déjà en expérimentation en France, avait obtenu les plus heureux résultats.

« Nous avons appris depuis, que l'idée de M. Vandecasteele de fixer le point d'attelage au centre de la machine par un parallélogramme vers le centre des roues locomotives, avait été en effet appliqué avec le plus grand succès par le célèbre ingénieur Polonceau, à une machine du chemin de fer d'Orléans.

« L'invention de M. Polonceau ne forme qu'une partie du système d'attelage de M. Vandecasteele, et les expériences qui ont eu lieu, n'ont eu de rapport qu'avec l'invention du premier; il serait à désirer qu'une expérimentation complète du système de M. Vandecasteele pût avoir lieu prochainement, ce qui serait d'autant plus facile, que les héritiers de M. Polonceau lui ont cédé l'exploitation exclusive de leurs droits en Belgique.

— L'un de ces jours derniers, une cour spéciale du conseil communal a été tenue à Guild Hall, sous la présidence du lord maire, dans le but d'offrir le diplôme de bourgeois de la Cité, dans un étui de chêne anglais, de la valeur de 50 guinées, au capitaine sir Léopold Mac Clus-tork, en témoignage d'admiration et de gratitude, pour le courage et le dévouement qu'il avait déployés en achetant à la mort 128 de ses compatriotes, et en faisant connaître, après plusieurs années d'inutiles recherches, le sort de l'intéressé sir John Franklin, ainsi que des officiers et des équipages de l'Erctus et du Terror dans les régions arctiques.

Sir Léopold a été, à son arrivée, accueilli par de vifs applaudissements, et après les préliminaires d'usage, M. B. Scott a, dans un discours analogue à la circonstance, offert le diplôme de bourgeois de la Cité, enfermé dans un étui monté en or, de chêne anglais, dont le travail a excité une vive admiration. Sir Léopold a répondu, et la séance s'est ainsi terminée.

(Express).

THÉÂTRE DES AMATEURS.

Demain jeudi à huit heures, et pour la clôture, une représentation sera donnée au bénéfice des Pauvres. M. Couvreur espère que le public répondra à son dernier appel; car cette représentation offrira, avant tout, l'attrait d'une bonne œuvre.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Situé sur la place de la Mairie.

Jeudi, 24 spectacle à 8 h.

CLOTURE DÉFINITIVE

au bénéfice des pauvres,

- 1. ON NE PASSE PAS, com.-vaud. en un acte.
2. LA MARQUE DE PRÉTINTAILLE, comédie vaudeville en un acte.
3. A la demande du public, les deux derniers tableaux du FLÉAU DES MERS.

Prix des places: Places réservées (stalles), 2 f.; parquet, 1 f. 50 c.; galeries, 1 f.; amphithéâtre, 60 c.; parterre (assis), 60 c.

MAISON FLIPO-MEURISSE

rue de la Fosse-aux-Chênes, 30

ROUBAIX.

MAGASIN DE PAPIERS PEINTS

& DE MIROITERIE.

Grand assortiment de PAPIERS depuis 20 c. le rouleau jusqu'à 20 fr. le rouleau.

BORDURE à 1 fr. le rouleau pour les petits papiers.

GLACES ÉTAMÉES de toutes dimensions, à 40 pour 100 de rabais, à cause de la baisse sur-venue en manufacture.

PETITS MIROIRS encadrés, prix modérés.

BAGUETTES en or et en bois, pour tentures.

MOULURES en or et en bois, pour cadres.

(1944)

EN VENTE CHEZ J. REBOUX

20, Rue Neuve, Roubaix:

LOI

SUR L'ORGANISATION MUNICIPALE

(PROMULGUÉE LE 9 MAI 1855).

En vente au bureau de ce journal,

INDICATEUR

DES

TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD

Prix: 15 centimes.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

40 POUR CENT EN-DESSOUS DES PRIX ORDINAIRES

MÉRINOS FRANÇAIS ORLÉANS PARAMATAS à prix de fabrique.

DRAPS & NOUVEAUTÉS POUR PANTALONS CRAVATES, GOLS & GILETS

O U V E R T U R E

D'UN

NOUVEAU DÉPÔT DE DRAPS

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAISON AUG. CAZY & Cie.

Les habitants de la ville de Tournai et des environs sont informés que les sieurs AUG. CAZY et Cie. viennent d'ouvrir un nouveau dépôt de DRAPS et NOUVEAUTÉS à 30 et 40 p. 100 en-dessous des prix ordinaires; les marchandises, arrivant directement de la fabrique avec les prix marqués en chiffres connus, seront livrées de première main avec un minime bénéfice et vendues de confiance au comptant, évitant par là les pertes éventuelles dans les crédits, les bénéfices des maisons de gros, et les frais de commis-voyageurs et bénéfices de détaillants, ce qui fait une différence réelle de 30 à 40 pour cent au profit du consommateur. — Il est de l'intérêt des familles de visiter les magasins et de s'approvisionner dans les immenses assortiments de la Maison AUG. CAZY et Cie.; la vue et l'usage des marchandises prouveront, mieux que tous les raisonnements, les avantages qu'offre cette maison.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0m74, garantis bon teint et pure laine.

Table with 4 columns: Article name, Price 1, Price 2, Price 3, Price 4. Includes items like Drap noir, Id. première communion, Id. de dames, etc.

Table with 4 columns: Article name, Price 1, Price 2, Price 3, Price 4. Includes items like versés, tels que bleu, vert, brun, olive, etc.

Assortiment considérable de riches nouveautés anglaises, françaises et indigènes pour pantalons, à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11.50. Haute nouveauté pour gilets en tous genres, depuis 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 à 10.50. Vaste collection de cravates en toutes couleurs, depuis 50 c., 1, 2, 2.25, 2.50, 3, 4 jusqu'à 8 fr. Gilets piqué anglais, poil-de-chèvre, cachemire, soie, haute nouveauté, et généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. MÉRINOS et SATIN FRANÇAIS, PARAMATAS, ORLÉANS, depuis 60 c. jusqu'aux plus belles qualités. ALPAGAS ANGLAIS noir, uni et broché, pour robes.

Satin Chine, soie noire et une infinité d'autres articles dont le détail serait trop long. — Rien n'a été négligé pour compléter cet assortiment de marchandises supérieures, fr. 10.50, 11.50, 12.50, 13 à 16. Grande spécialité de draps fins et satin noir, provenant des premières fabriques de l'étranger et du pays, qualité supérieure, fr. 2.10, garantis pure soie. Vastes assortiments de foulards des Indes et autres, depuis fr. 2.10, garantis pure soie. Velours de Lyon, noir et couleurs, à prix divers.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie., défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en remboursant le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. Chaque objet est revêtu d'une étiquette de prix fixe marqué en chiffres connus, d'un cachet portant le nom, le numéro d'ordre, le numéro de fabrique et la garantie de la désignation. — Le numéro d'ordre et la désignation sont reproduits sur la facture, de sorte que l'acheteur a toute sécurité pour le prix et la qualité de la marchandise qu'il achète ou qu'il échange. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, PRES LA GRANDE-PLACE, A TOURNAI.